e-reparation

En France, nous produisons chaque année plus de 20kg de déchets électriques et électroniques par habitant. Il existe des astuces faciles à mettre en œuvre comme la réparation, pour réduire cette quantité. Un geste simple adopté par 77% des citoyens européens, qui favorisent la réparation plutôt qu'un achat neuf.

E-reparation, la boîte à outils pour rallonger la durée de vie des objets

boutique rien ne se perd

En s'appuyant sur l'expertise des principaux acteurs du secteur et notamment Spareka, l'Agence de la transition écologique (ADEME), la Chambre des métiers de l'artisanat (CMA), la Fédération des professionnels électricien et électronicien (FEDELEC), le Cercle national du recyclage (CNR) ou encore, le Réseau national des Ressourceries (RNR), cette plateforme créée par Ecologic vous propose une offre complète des meilleurs réflexes à avoir réduire vos déchets.

Avec E-Reparation, Ecologic met à disposition des consommateurs un portail gratuit et accessible 24h/24 pour leur faciliter la réparation. En quelques clics, chaque internaute peut obtenir un diagnostic, identifier un acteur de la réparation proche de chez lui et si l'équipement n'est pas réparable, une solution pour le déposer en vue de recyclage.

Découvrir la plateforme E-reparation

Retour aux bases : réparer, réutiliser et recycler

rgba(255,255,255,1)

- REPARER OU FAIRE REPARER
- REUTILISER
- RECYCLER

Votre machine ne fonctionne plus ? Avant de vous en débarrasser, donnez-lui une seconde chance en le rapportant. Depuis 2015 et l'adoption de la loi Consommation, la garantie légale des produits est étendue de six mois à deux ans. N'hésitez pas à l'utiliser ! De plus, le fabricant est maintenant tenu de fournir, sous un délai de deux mois, aux vendeurs ou aux réparateurs, les pièces détachées indispensables à la réparation des produits.

Si vous n'êtes pas doué niveau bricolage, rendez-vous dans un Repair Café : Des réparateurs bénévoles pourront même vous montrer comment réparer votre appareil.

Ce n'est pas parce qu'un objet ne vous est plus utile qu'il ne peut pas servir à quelqu'un d'autre. Alors avant de le jeter, proposez-le à votre entourage, essayez de le revendre ou déposez le à la Ressourcerie. Confiés à une entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), vos appareils seront revendus à faible coût à un nouveau foyer.

Vous avez tout tenté pour rallonger la durée de vie de votre appareil mais rien y fait, le grille-pain de papi Martin s'en est allé…? Pour autant, pas question de le jeter n'importe où. Rapportez-le en déchèterie où il pourra être valorisé. Pensez aussi à les apporter à la Ressourcerie qui pourra les démanteler proprement pour récupérer des pièces détachées, pour en réparer un autre !

Et n'oubliez pas : un entretien régulier de vos équipements permet aussi de prolonger leur durée de vie.

rgba(255,255,255,1)

Focus sur Ecologic

ECOLOGIC est un éco-organisme, en charge de la prévention, de la collecte, de la dépollution et de la valorisation des appareils électriques appelé aussi Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE). Il mène des activités de prévention, de sensibilisation et de recyclage des déchets.